Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►**B**

DÉCISION (PESC) 2016/478 DU CONSEIL

du 31 mars 2016

modifiant la décision (PESC) 2015/1333 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye

(JO L 85 du 1.4.2016, p. 48)

Rectifiée par:

►**C1** Rectificatif, JO L 98 du 14.4.2016, p. 6 (2016/478)
►**C2** Rectificatif, JO L 243 du 10.9.2016, p. 16 (2016/478)

▼B

DÉCISION (PESC) 2016/478 DU CONSEIL

du 31 mars 2016

modifiant la décision (PESC) 2015/1333 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye

Article premier

La décision (PESC) 2015/1333 est modifiée comme suit:

1) les personnes dont la liste figure à l'annexe de la présente décision sont ajoutées à la liste figurant aux annexes II et IV;

2) à l'article 17, les paragraphes suivants sont ajoutés:

«3. Les mesures visées à l'article 8, paragraphe 2, s'appliquent aux rubriques n° 16, 17 et 18 de l'annexe II jusqu'au 2 octobre 2016.

4. Les mesures visées à l'article 9, paragraphe 2, s'appliquent aux rubriques n° 21, 22 et 23 de l'annexe IV jusqu'au 2 octobre 2016.»

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

▼B

ANNEXE

«ANNEXE II

Liste des personnes et entités visées à l'article 8, paragraphe 2

A. PERSONNES

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
16.	SALEH ISSA GWAIDER, Agila	Date de naissance: 1944 (non confirmée)	Agila Saleh est président du Conseil des députés libyen à la Chambre des représentants depuis le 5 août 2014. Le 17 décembre 2015, Agila Saleh a fait part de son opposition à l'accord politique libyen signé le 17 décembre 2015. En tant que président du Conseil des députés, Agila Saleh a entravé et compromis la transition politique en Libye, notamment en refusant d'organiser un vote au sein de la Chambre des représentants le 23 février 2016 sur le gouvernement d'entente nationale (GEN). Le 23 février 2016, Agila Saleh a décidé de créer un comité qui devrait se réunir avec d'autres membres du "processus libyen-libyen" opposé à l'accord politique libyen.	►C2 1.4.2016 ◄
17.	GHWELL, Khalifa Pseudonymes: AL GHWEIL, Khalifa AL-GHAWAIL, Khalifa	Date de naissance: 1964 Misratah	Khalifa Ghwell est le "Premier ministre et ministre de la défense" du Congrès général national (CGN), qui n'a aucune reconnaissance internationale, (également connu sous la dénomination "gouvernement de salut national") et répond, à ce titre, des actions de celui-ci. Le 7 juillet 2015, Khalifa Ghwell a témoigné de son soutien en faveur du Front de la fermeté (Alsomood), nouvelle force militaire composée de 7 brigades visant à empêcher la formation d'un gouvernement d'unité à Tripoli, en assistant à la cérémonie de signature inaugurant ladite force en compagnie du président du CGN, Nuri Abu Sahmain. En qualité de "Premier ministre" du CGN, Khalifa Ghwell a joué un rôle central dans l'action visant à entraver la mise en place du GEN établi en vertu de l'accord politique libyen. Le 15 janvier 2016, en sa qualité de "Premier ministre et ministre de la défense" du CGN siégeant à Tripoli, Khalifa Ghwell a ordonné l'arrestation de tout membre de la nouvelle équipe de sécurité, nommée par le premier ministre désigné du gouvernement d'entente nationale, qui se rendrait à Tripoli.	►C2 1.4.2016 ◄

▼B

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
18.	ABU SAHMAIN, Nuri Pseudonymes: BOSAMIN, Nori BO SAMIN, Nuri ►C1 ——————— ◄	Date de naissance: 16.5.1956 Zouara/ Zuwara, Libye	Nuri Abu Sahmain est le “Président” du Congrès général national (CGN), qui n'a aucune reconnaissance internationale, (également connu sous la dénomination “gouvernement de salut national”) et répond, à ce titre, des actions de celui-ci. En tant que président du CGN, Nuri Abu Sahmain a joué un rôle central dans l'action visant à entraver l'accord politique libyen et la mise en place du gouvernement d'entente nationale (GEN) et à s'y opposer. Le 15 décembre 2015, Nuri Abu Sahmain a appelé au report de l'accord politique libyen qui devait être approuvé lors d'une réunion du 17 décembre. Le 16 décembre 2015, Nuri Abu Sahmain a déclaré que le CGN n'autorisait aucun de ses membres à participer à la réunion ou à signer l'accord politique libyen. Le 1er janvier 2016, Nuri Abu Sahmain a rejeté l'accord politique libyen dans le cadre des discussions avec le représentant spécial des Nations unies.»	►C2 1.4.2016 ◄

«ANNEXE IV

Liste des personnes et entités visées à l'article 9, paragraphe 2

A. PERSONNES

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
21.	SALEH ISSA GWAIDER, Agila	Date de naissance: 1944 (non confirmée)	Agila Saleh est président du Conseil des députés libyen à la Chambre des représentants depuis le 5 août 2014. Le 17 décembre 2015, Agila Saleh a fait part de son opposition à l'accord politique libyen signé le 17 décembre 2015. En tant que président du Conseil des députés, Agila Saleh a entravé et compromis la transition politique en Libye, notamment en refusant d'organiser un vote au sein de la Chambre des représentants le 23 février 2016 sur le gouvernement d'entente nationale. Le 23 février 2016, Agila Saleh a décidé de créer un comité qui devrait se réunir avec d'autres membres du “processus libyen-libyen” opposé à l'accord politique libyen.	►C2 1.4.2016 ◄

▼B

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
22.	GHWELL, Khalifa Pseudonymes: AL GHWEIL, Khalifa AL-GHAWAIL, Khalifa	Date de naissance: 1964 Misratah	Khalifa Ghwell est le “Premier ministre et ministre de la défense” du Congrès général national (CGN), qui n'a aucune reconnaissance internationale, (également connu sous la dénomination “gouvernement de salut national”) et répond, à ce titre, des actions de celui-ci. Le 7 juillet 2015, Khalifa Ghwell a témoigné de son soutien en faveur du Front de la fermeté (Alsomood), nouvelle force militaire composée de 7 brigades visant à empêcher la formation d'un gouvernement d'unité à Tripoli, en assistant à la cérémonie de signature inaugurant ladite force en compagnie du président du CGN, Nuri Abu Sahmain. En qualité de “Premier ministre” du CGN, Khalifa Ghwell a joué un rôle central dans l'action visant à entraver la mise en place du gouvernement d'entente nationale (GEN) établi en vertu de l'accord politique libyen. Le 15 janvier 2016, en sa qualité de “Premier ministre et ministre de la défense” du CGN siégeant à Tripoli, Khalifa Ghwell a ordonné l'arrestation de tout membre de la nouvelle équipe de sécurité, nommée par le premier ministre désigné du gouvernement d'entente nationale, qui se rendrait à Tripoli.	►C2 1.4.2016 ◄
23.	ABU SAHMAIN, Nuri Pseudonymes: BOSAMIN, Nori BO SAMIN, Nuri ►C1 ——— ◄	Date de naissance: 16.5.1956 Zouara/ Zuwara, Libye	Nuri Abu Sahmain est le “Président” du Congrès général national (GNC), qui n'a aucune reconnaissance internationale, (également connu sous la dénomination “gouvernement de salut national”) et répond, à ce titre, des actions de celui-ci. En tant que président du CGN, Nuri Abu Sahmain a joué un rôle central dans l'action visant à entraver l'accord politique libyen et la mise en place du gouvernement d'entente nationale (GEN) et à s'y opposer. Le 15 décembre 2015, Nuri Abu Sahmain a appelé au report de l'accord politique libyen qui devait être approuvé lors d'une réunion du 17 décembre. Le 16 décembre 2015, Nuri Abu Sahmain a déclaré que le CGN n'autorisait aucun de ses membres à participer à la réunion ou à signer l'accord politique libyen. Le 1er janvier 2016, Nuri Abu Sahmain a rejeté l'accord politique libyen dans le cadre des discussions avec le représentant spécial des Nations unies.»	►C2 1.4.2016 ◄